

Madame Myriane JOLY (CFDT) et Monsieur Daniel ROBIN (CPME), élus Présidente et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Martinique

Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.

Madame Myriane JOLY (CFDT) et Monsieur Daniel ROBIN (CPME) deviennent respectivement Présidente et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Martinique. Ils succèdent à Céline ROSE (CPME) et Gérard EUCAR (CFTC), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.



Myriane JOLY (CFDT), Présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Martinique

Professeure agrégée d'Economie/Gestion, Myriane JOLY est une militante de longue date pour la formation professionnelle. Elle est persuadée qu'il s'agit d'un outil efficace pour lutter contre le chômage dans l'île, prévenir l'exode des jeunes martiniquais, et favoriser l'adaptation des populations aux évolutions du marché du travail.

Elle a occupé la présidence de plusieurs organisations paritaires, telles qu'Opcalia et le FONGECIF, et a été membre du CREFOP et du CESEM.

Daniel ROBIN (CPME), Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Martinique

Diplômé en droit des affaires et commerce international, Daniel ROBIN est chef d'entreprise spécialisé dans le domaine des économies d'énergie. Il jouit d'une expérience dans les secteurs de la banque, l'automobile, l'audiovisuel, dont il a dirigé nombre d'entreprises. Daniel Robin a en effet occupé les présidences des commissions Finances et Formation à la CCIM, de l'AGEFMA, du Campus Caribéen des Arts, de l'ADSM, de la fédération des Jeunes Chambres Économiques Antilles Guyane, de la Jeune Chambre Économique de la Martinique. Il a également exercé les mandats d'administrateur du Comité Martiniquais du Tourisme et de l'IMFPA. Enfin Daniel ROBIN est chevalier de l'ordre national du mérite, chevalier des palmes académiques ; sénateur de la « Junior Chamber International.



Composition de la CPR :

Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer. Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

« J'estime que la formation professionnelle peut être un outil de dialogue social puissant ainsi qu'un bon moyen de faire appliquer les conventions collectives nationales à chacune des branches professionnelles présentes en Martinique, et de mettre fin aux discriminations dans certaines petites et moyennes entreprises. C'est la pierre angulaire de mon engagement au sein d'Opco EP et ce sera l'orientation donnée à mon mandat de présidente de la Commission Paritaire Régionale Martinique. » **Myriane JOLY (CFDT), Présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Martinique**

« Je tiens à remercier l'ancienne présidence, Céline ROSE et Gérard EUCAR qui ont porté la CPR sur les fonts baptismaux à la création d'Opco EP. Après une phase d'observation, j'entends donner une coloration assurément politique à cette nouvelle mandature au sein d'Opco EP, fort de mon expertise sur la formation professionnelle en Martinique aiguisée à l'occasion des fonctions associatives, socio-professionnelles et électives que j'ai exercé entre 1992 et 2021. » **Daniel ROBIN (CPME), Vice-président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Martinique**

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com